

CHRONIQUE COLOMBOPHILE ET DES SPORTS

Resultats. — Le grand concours d'Ajaccio. — Dans la journée de dimanche, trois pigeons qui ont pris part au grand concours d'Ajaccio et appartenant à MM. Delcourt, de St. Maurice, Derenty, d'Armentières et Vancoppenotte de Renaix (Belgique) ont été constatés, le premier à 7 heures 05, le second à 10 heures 28 et le troisième à 3 heures 17. M. Blyan, de Renaix, a aussi constaté un pigeon, lundi, à 5 heures 35 du matin, et M. Destombes de Tourcoing, à 6 heures 30. Le nombre des pigeons constatés jusqu'à présent est de seize.

Mardi il a été constaté deux pigeons le premier à M. Salembier à 10 h. 50 (poule à 100 fr.) et le second à un amateur de Willemas à 11 h. 20.

— La société colombophile les *Voligeurs de France*, établie chez Jules Lequenne, 160, rue Blancheville, a l'honneur d'offrir aux amateurs du pigeonier situé dans un rayon de 6 kilomètres du clocher de Saint-Martin son concours sur Rambouillet 247 kil. 500, le dimanche 14 juillet (Fête nationale), 500 fr. de prix d'honneur répartis en 50 prix de 10 fr. aux 50 premiers pigeons constatés. Mise obligatoire, 1 fr. Mise facultative, 1 fr. Jeu de poules habituel.

Les amateurs qui ne peuvent obtenir de faire la mise facultative pour jouer les poules. Les constats seront réglés samedi soir. On ne faudra pas de délégué. On devra remettre les constats au local vendredi soir. Pour plus amples renseignements voir l'affiche. Le concours sera réglé par M. Kicy. Les pigeons seront envoyés par M. Aubin Vaevers, convoyer au Cercle Union de Roubaix. Les amateurs qui désireraient leur distance peuvent s'adresser au local de la société.

Roubaix. — Ajaccio. — Il a été constaté à 11 h. 30 matin, un pigeon appartenant à M. Vanler.

Tourcoing. — Concours sur Chantilly. — Dimanche 8 juillet a eu lieu un concours sur Chantilly, organisé par la Fédération colombophile tourcoinge, au siège de la société « La Plume de fer », établie chez M. Corbu, rue des Piat, 42.

Il y avait 100 francs de prix d'honneur répartis en 5 prix de 10 francs, aux 5 premiers séries de deux pigeons non désignés et 10 prix de 5 fr. aux 40 premiers pigeons constatés.

Voici le résultat de ce concours :
L'acheteur quatorze paniers, six heures du matin, beau nord-est. Le convoyer était M. Vierlack. La répartition des poules était la suivante :
300 poules à 1 franc soit 31 prix, 300 francs et 14 francs de reliquat; 141 poules à 2 francs, soit 14 prix, 280 francs et 2 francs de reliquat; 61 poules à 3 francs soit 6 prix, 184 francs et 9 francs de reliquat; 12 poules à 5 francs 2 prix, 60 francs.

1er prix Mondave Tourcoing 3 p., 2e Leclercq, id. 1 p., 3e Descaevaux id. 1 p., 4e Plouvier Watrelot 1 p., 5e Dufermont Tourcoing 1 p., 6e Nicy id. 2 p., 7e Férêt id. 2 p., 8e Duvilleur id. 1 p., 9e Carlet id. 1 p., 10e Baudreinghen id. 4 p., 11e Gillis id. 1 p., 12e Demyer id. 1 p., 13e Deschemaker id. 3 p., 14e Desmette id. 1 p., 15e Dufournier id. 1 p., 16e Dutilleul id. 4 p., 17e Vanderghid id. 1 p., 18e Masselis id. 2 p., 19e Loufild id. 1 p., 20e Losfeld id. 1 p.

21e Henri Catteu de Tourcoing 1 p., 22e Demyer Edouard id. 2 p., 23e Dufournier id. 3 p., 24e Loudan id. 2 p., 25e Dufournier id. 3 p., 26e Dervaux id. 2 p., 27e Edouard Demyer id. 1 p., 28e Dessaux de Mouveaux 2 p., 29e Delcourt id. 1 p., 30e Mondave de Tourcoing 1 p., 31e Yvoillier id. 1 p., 32e Tonnell id. 1 p., 33e Hollebeck id. 3e Paris id. 3e Tonnell id. 3e Martens id.

Prix de séries. — Ire série de deux pigeons non désignés Losfeld de Tourcoing, 2e série Demyer id. 3e série Dufournier, 4e série Descaevaux de Mouveaux. 5e série Mondave de Tourcoing.

Un gagnant. — M. Delcourt a gagné pour poule gagnante par M. Demyer. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 55'45" avec une vitesse de 1009 mètres 65 à la minute, le dernier à 9 h. 02'50" avec une vitesse de 974 mètres 12 à la minute. La distribution des prix aura lieu dimanche 14 juillet au siège de la société, chez M. Corden, rue des Piat.

Union fédérale roubaissienne. — Grand concours roubaissien. — Voici les principales conditions du grand concours roubaissien donné le 14 juillet par la Fédération colombophile et l'Union fédérale Roubaissienne, au siège de la Société fédérale, chez M. Verstraete, rue Déranger, au Blanc-Seauc.

1. Rayon de concours annoncé pour l'année 1905, c'est-à-dire Roubaix et limites très réduites.
2. Aucune retenue sur les prix de concours.
3. Mise 1 fr. 50 par pigeon dont 0 fr. 50 pour frais seulement et 1 fr. pour prix. Jeu habituel.
4. Pour la mise obligatoire de 0,50 l'amatuer participera à tous les prix d'excellence et d'honneur et à la faculté de faire toutes les séries de poules, garnitures, etc.

5. L'amatuer pourra emporter un grand prix d'excellence soit par pigeon seul, soit par série, suivant classement. Les prix d'honneur sont illimités suivant les constatations soumises aux conditions indiquées par le programme, soit par série ou pigeon seul.

6. Dans les prix des garnitures les amateurs y ayant droit auront la faculté de choisir à leur gré dans les séries de 2 ou de 3 ou de 4 suivant l'importance de leurs pigeons constatés.

7. La même faculté est accordée pour les prix d'excellence et d'honneur.
8. Mises en paniers, samedi 15 courant de midi à 7 heures du soir. Un nombre de bureaux et un matériel suffisant donneront toute satisfaction aux amateurs pour l'inscription de leur mise et le logement de leurs pigeons.

Tous les autres détails seront donnés demain par la voie des journaux et programme spécial. Exposition des lots, chez M. Oscar Lefebvre, rue de la gare à partir du 11 courant.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Rectification. — Nous avons reçu la lettre suivante :
Roubaix, 10 juillet 1895,
Monsieur Gustave Robert,
Rédacteur de l'Égalité
Vous dites dans votre numéro de ce matin que j'emploie dans mes usines des Allemands, maîtres de chaudières. Je vous donne à ce sujet un premier démenti et bien catégorique.
Je vous prie donc de sortir des généralités et de désigner nominativement les Allemands qui travaillaient chez nous.
Veuillez insérer cette lettre en bonne place dans votre journal et croire à ma considération.
Eugène MOTTE.

Aux ouvriers d'apprécier le démenti de Eugène Motte et de dire s'il n'est pas de notoriété publique, à Roubaix, que les ateliers Motte et Cie emploient de préférence les ouvriers étrangers aux ouvriers français. Ceci est tellement vrai que nous défions M. Motte de nous donner le chiffre des ouvriers belges qu'il occupe et en regard, le chiffre de ses ouvriers français.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question.
LES OUVRIERS DE LA MAISON REBOUX.

Chez Reboux, on ne décèle pas depuis dimanche. On fait enquête sur enquête pour découvrir si la personne qui nous a communiqué le document grâce auquel

nous avons pu écrire notre article *Monsieur Reboux* n'est pas un employé de la maison.

Nous avons reçu une délegation des ouvriers de cette imprimerie qui nous ont exposé combien la suspension dans laquelle on les tient tous leur est pénible.

Nous avons répondu à la délegation que notre article avait été écrit sur le vu d'un imprimé mais d'après un manuscrit que nous avons même eu la condescendance de leur mettre sous les yeux et nous leur avons affirmé qu'ils étaient suspects bien à tort car l'ami qui nous a communiqué les instructions adressées par l'Union à ses sections ne touche, ni de près ni de loin, à la maison Reboux.

Arrestations pour bris de clôture. — Hier matin, un ouvrier peintre Henri Leclercq, âgé de dix-neuf ans, demeurant rue du Chemin-de-fer, a la suite d'une discussion qu'il avait à l'estaminet Blanche, rue Blancheville, a brisé plusieurs carreaux de la porte d'entrée.

Deux agents de police voulurent le conduire au violon, mais le camarade d'Henri Leclercq, Eugène Hurlusio, 30 ans, demeurant rue St-Antoine, voulut s'opposer à son arrestation.

Ils furent tous deux arrêtés.

La Grande-Place éclairée à l'électricité. — La fête du 14 juillet nous réserve un surpiis bien agréable : l'éclairage de la Grande-Place à l'électricité.

On installe actuellement sur le kiosque du Rond-Point, dix lampes électriques qui seront allumées très grande puissance et qui seront d'un effet merveilleux.

La force est prise au dynamo, qui fournit l'électricité à tout l'Hôtel-de-Ville. Deux fils qui passent au-dessus de la mairie et de la Bourse sont installés à cet effet.

Le gaz fera bien triste figure ce jour-là sur la Grande-Place.

Mandat d'extradition. — Sur un mandat d'extradition délivré par ordre de M. le préfet du Nord, la police de sûreté a arrêté mardi vers neuf heures du soir, le nommé Louis Hausteate, employé de commerce, demeurant angle des rues de la Perche et de l'Ély.

Cet individu, âgé de 29 ans, est recherché depuis quelques temps par le parquet belge. Il est inculpé d'escroqueries et d'abus de confiance.

Belle de trottoir. — Une habitante du trottoir de la rue de la Gare, Clémence Delberghé, âgée de 28 ans, demeurant rue des Anges, 4, a été arrêtée hier soir vers 10 heures 1/2, au moment où elle raccolait les passants.

Elle a été conduite au dépôt.

Un vol et un cheval perdu. — Fortuné Brigotte, colporteur demeurant rue Ste-Elisabeth passait l'avant-dernière nuit vers 3 heures 1/2 du matin sur la place de la Liberté, quand il vit dans un coin, près du kiosque, une voiture attelée et d'un superbe cheval.

Le vol était portait aucune indication et personne ne se souvint de ce fait. Le colporteur conduisit l'équipage au poste de police où, hier matin un pâtissier, Jules Vandewéghé, demeurant rue de Tourcoing, 117, est venu le réclamer.

Toujours les mauvais poissons. — Hier, il a encore été saisi au Minck, par l'inspecteur des denrées alimentaires, 15 kilogrammes de poissons, reconnus impropres à la consommation.

Construction d'une succursale du bureau de bienfaisance et d'un fourneau économique. — Une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition par la ville de Roubaix de trois parcelles de terrain situées rue de la Balance et Franklin, pour servir à la construction d'une succursale du bureau de bienfaisance et d'un fourneau économique.

Le projet, avec les plans à l'appui est déposé à la mairie du 9 au 14 juillet courant. Les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Un accident grave. — Hier matin, vers 8 heures, deux enfants, Emile Leleux, demeurant rue de la Brasserie, 6, et Jeanne Dussart, rue de Condé, 72, tous deux âgés de 10 ans, s'amusaient à jouer au saut de mouton.

Le jeune Rayon sautait au dessus de la petite table qu'on avait une bouteille à la main. Par mégarde elle la lâissa tomber et Emile Leleux en faisant une chute se coupa une veine de la jambe droite avec les débris de la bouteille.

Le docteur Dubar, appelé, donna les soins à l'enfant et parvint à arrêter l'hémorragie qui s'était déclarée. Il espère pouvoir le guérir dans une quinzaine de jours.

Avls aux Groupes.
Le comité exécutif convoque d'urgence tous les groupes adhérents à se réunir en leurs locaux respectifs, le jeudi 11 juillet à 8 heures du soir, pour y prendre connaissance d'une communication de la plus haute importance.

NOTA. — Adresser les avis, convocations et communications intéressant le mouvement ouvrier au citoyen E. BLANCHET, aux bureaux de l'Égalité.

Fête du 14 juillet. — Ascension aéronautique. — Le sieur Alphonse Ternynck, aéronaute roubaissien, a l'honneur d'informer le public qu'il fera une ascension le 11 juillet avec le ballon Ajaccio.

Il sera accompagné de son jeune fils, âgé de dix ans, qui sera debout sur le cerceau du ballon au moment du départ; c'est le plus jeune aéronaute de France qui en est à sa onzième ascension.

Le prix d'entrée de l'enceinte sera de 50 centimes et le numéro gagnant de la tombola aura droit à l'ascension gratuite.

Le grève des peignages Amélie Fournier et Cie. — Ce n'est pas seulement au peignage de la rue du Fort que les ouvriers ont quitté le travail mardi soir, mais aussi à celui de la rue d'Alger.

Là aussi, les ouvriers ont protesté contre l'ignominieuse réduction du salaire, qu'on voulait leur imposer et ont refusé de reprendre le travail.

Hier matin, les patrons ont fait savoir aux ouvriers qu'ils n'auraient pas de diminution de salaire. On croirait que reconnaissant leurs erreurs ils ont fait droit aux réclamations des exploités de leurs usines.

Détrompez-vous ! Voici ce qui s'est passé : Un grand nombre d'ouvriers qui font la nuit, le même travail que les femmes le jour, c'est-à-dire, ceux qu'on diminue de 60 et de 75 centimes par jour, ont pris leur livret.

On a du reste tout fait pour le leur faire prendre. Ces ouvriers là ne seront pas remplacés. Les ouvrières employées actuellement au peignage travailleront à leur place et feront, au lieu de trois jours par semaine comme les années précédentes, cinq ou six jours.

Elles seront naturellement payées à raison de 45 sous par jour au lieu de 3 francs qu'on donnait aux hommes pour le même travail.

Les quelques hommes qui n'ont pas pris leurs livrets et qui, eux, auront comme auparavant 3 francs par jour, peuvent être certain qu'on trouvera un moyen quelconque pour les mettre à la porte de l'usine, et cela sous peu de temps.

Voilà de quelle façon on se moque des ouvriers. Hier matin, un ouvrier peintre Henri Leclercq, âgé de dix-neuf ans, demeurant rue du Chemin-de-fer, a la suite d'une discussion qu'il avait à l'estaminet Blanche, rue Blancheville, a brisé plusieurs carreaux de la porte d'entrée.

Deux agents de police voulurent le conduire au violon, mais le camarade d'Henri Leclercq, Eugène Hurlusio, 30 ans, demeurant rue St-Antoine, voulut s'opposer à son arrestation.

Ils furent tous deux arrêtés.

La Grande-Place éclairée à l'électricité. — La fête du 14 juillet nous réserve un surpiis bien agréable : l'éclairage de la Grande-Place à l'électricité.

On installe actuellement sur le kiosque du Rond-Point, dix lampes électriques qui seront allumées très grande puissance et qui seront d'un effet merveilleux.

La force est prise au dynamo, qui fournit l'électricité à tout l'Hôtel-de-Ville. Deux fils qui passent au-dessus de la mairie et de la Bourse sont installés à cet effet.

Le gaz fera bien triste figure ce jour-là sur la Grande-Place.

Mandat d'extradition. — Sur un mandat d'extradition délivré par ordre de M. le préfet du Nord, la police de sûreté a arrêté mardi vers neuf heures du soir, le nommé Louis Hausteate, employé de commerce, demeurant angle des rues de la Perche et de l'Ély.

Cet individu, âgé de 29 ans, est recherché depuis quelques temps par le parquet belge. Il est inculpé d'escroqueries et d'abus de confiance.

Belle de trottoir. — Une habitante du trottoir de la rue de la Gare, Clémence Delberghé, âgée de 28 ans, demeurant rue des Anges, 4, a été arrêtée hier soir vers 10 heures 1/2, au moment où elle raccolait les passants.

Elle a été conduite au dépôt.

Un vol et un cheval perdu. — Fortuné Brigotte, colporteur demeurant rue Ste-Elisabeth passait l'avant-dernière nuit vers 3 heures 1/2 du matin sur la place de la Liberté, quand il vit dans un coin, près du kiosque, une voiture attelée et d'un superbe cheval.

Le vol était portait aucune indication et personne ne se souvint de ce fait. Le colporteur conduisit l'équipage au poste de police où, hier matin un pâtissier, Jules Vandewéghé, demeurant rue de Tourcoing, 117, est venu le réclamer.

Toujours les mauvais poissons. — Hier, il a encore été saisi au Minck, par l'inspecteur des denrées alimentaires, 15 kilogrammes de poissons, reconnus impropres à la consommation.

Construction d'une succursale du bureau de bienfaisance et d'un fourneau économique. — Une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition par la ville de Roubaix de trois parcelles de terrain situées rue de la Balance et Franklin, pour servir à la construction d'une succursale du bureau de bienfaisance et d'un fourneau économique.

Le projet, avec les plans à l'appui est déposé à la mairie du 9 au 14 juillet courant. Les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Un accident grave. — Hier matin, vers 8 heures, deux enfants, Emile Leleux, demeurant rue de la Brasserie, 6, et Jeanne Dussart, rue de Condé, 72, tous deux âgés de 10 ans, s'amusaient à jouer au saut de mouton.

Le jeune Rayon sautait au dessus de la petite table qu'on avait une bouteille à la main. Par mégarde elle la lâissa tomber et Emile Leleux en faisant une chute se coupa une veine de la jambe droite avec les débris de la bouteille.

Le docteur Dubar, appelé, donna les soins à l'enfant et parvint à arrêter l'hémorragie qui s'était déclarée. Il espère pouvoir le guérir dans une quinzaine de jours.

Avls aux Groupes.
Le comité exécutif convoque d'urgence tous les groupes adhérents à se réunir en leurs locaux respectifs, le jeudi 11 juillet à 8 heures du soir, pour y prendre connaissance d'une communication de la plus haute importance.

NOTA. — Adresser les avis, convocations et communications intéressant le mouvement ouvrier au citoyen E. BLANCHET, aux bureaux de l'Égalité.

Fête du 14 juillet. — Ascension aéronautique. — Le sieur Alphonse Ternynck, aéronaute roubaissien, a l'honneur d'informer le public qu'il fera une ascension le 11 juillet avec le ballon Ajaccio.

Il sera accompagné de son jeune fils, âgé de dix ans, qui sera debout sur le cerceau du ballon au moment du départ; c'est le plus jeune aéronaute de France qui en est à sa onzième ascension.

Le prix d'entrée de l'enceinte sera de 50 centimes et le numéro gagnant de la tombola aura droit à l'ascension gratuite.

Le grève des peignages Amélie Fournier et Cie. — Ce n'est pas seulement au peignage de la rue du Fort que les ouvriers ont quitté le travail mardi soir, mais aussi à celui de la rue d'Alger.

Là aussi, les ouvriers ont protesté contre l'ignominieuse réduction du salaire, qu'on voulait leur imposer et ont refusé de reprendre le travail.

Hier matin, les patrons ont fait savoir aux ouvriers qu'ils n'auraient pas de diminution de salaire. On croirait que reconnaissant leurs erreurs ils ont fait droit aux réclamations des exploités de leurs usines.

Détrompez-vous ! Voici ce qui s'est passé : Un grand nombre d'ouvriers qui font la nuit, le même travail que les femmes le jour, c'est-à-dire, ceux qu'on diminue de 60 et de 75 centimes par jour, ont pris leur livret.

On a du reste tout fait pour le leur faire prendre. Ces ouvriers là ne seront pas remplacés. Les ouvrières employées actuellement au peignage travailleront à leur place et feront, au lieu de trois jours par semaine comme les années précédentes, cinq ou six jours.

Elles seront naturellement payées à raison de 45 sous par jour au lieu de 3 francs qu'on donnait aux hommes pour le même travail.

Les quelques hommes qui n'ont pas pris leurs livrets et qui, eux, auront comme auparavant 3 francs par jour, peuvent être certain qu'on trouvera un moyen quelconque pour les mettre à la porte de l'usine, et cela sous peu de temps.

Waquehal. — Un sauvetage à l'écluse du Triest. — M. Désiré Lemaire, élucier à l'écluse n° 3 dite du Triest a accompli un sauvetage qui mérite tous les éloges.

Le mardi, vers six heures et demie du soir l'élucluse du corps d'un homme repêché sur lui-même, la face dans l'eau. Il sautait dans l'eau et restait à l'individu.

Avec l'aide des marins Adolphe Lubrez, du bateau la *Providence* et Constant Leroy, de la *Volonté de Dieu*, il parvint à le ramener sur la rive. Puis il mirant une paille et un matelas par terre et avec des frictions d'orties parvint à le ramener à la vie.

Sur ces entrefaites arriva le docteur Jacquard qui le brave élucier avait fait prévenir et qui donna au noyé les soins que nécessait son état.

L'individu déclara se nommer Honoré Carlos, âgé de 72 ans, sonneur à St-Martin et demeurant rue de Wasquehal cour du Hronolois, 1.

Le malheureux avait voulu se baigner et s'était mépris sur ses propres forces.

"Son fils qui avait été aussi prévenu, s'empressa de venir à Roubaix informer la famille. Il revint vers quatre heures du matin reprendre le vieillard qui avait quel que peu repris ses forces, grâce aux bons soins de M. Désiré Lemaire.

Le brave élucier qu'on ne saurait trop féliciter pour le grand acte d'humanité qu'il a accompli, est père de neuf enfants et est âgé de 57 ans.

C'est à croire que les sonneurs jouent de malheur. Dernièrement c'était celui de Ste-Elisabeth qui se tuait, aujourd'hui c'est celui de St-Martin qui a failli périr dans le canal !

Le 14 juillet. — Voici le programme officiellement arrêté pour la célébration de la Fête Nationale du 14 Juillet.

La fête sera annoncée le samedi 13, à 8 heures du soir, et le lendemain 14, à 6 heures du matin, par des sonneries de cloches et coups de canon.

Le samedi 13, de 4 à 6 heures du soir, dans la salle de la mairie, distribution extraordinaire de pain blanc et de viande aux pauvres de nationalité française; Journée du dimanche 14 juillet.

Grand concours de pigeons sur Chantilly, avec le concours de l'administration municipale. 40 francs de prix d'honneur par les amateurs de la commune.

N.B. — Pour renseignements sur ce concours, s'adresser au siège de la société le *Pigeon bleu*, estimant de la Grappe de raisin, chez le sieur Joseph Wilart, à la Place.

A 3 heures du soir, au Noir bonnet, réunion de toutes les sociétés pronant part à la fête.

A 3 heures 1/4, l'Administration municipale et la Commission des fêtes passeront la revue des diverses sociétés ainsi que des élèves des écoles de filles et de garçons faisant partie du cortège.

A 3 heures 1/2, le cortège se mettra en route en se dirigeant vers la place en suivant l'itinéraire qui sera indiqué par l'Administration.

Après le cortège qui prendra fin sur la place de l'Eglise, au fur et à mesure de l'arrivée de chaque société, MM. les présidents ou délégués de chaque société non subventionnés et ayant pris part au cortège se rendront à la mairie pour y recevoir l'indemnité allouée à titre de prix pour leur société.

Sur la place de l'Eglise, après l'arrivée du cortège, grand lâcher de pigeons.

A 4 heures, sur la place de l'Eglise, remise par l'Administration municipale de la médaille coloniale à M. Alexandre Demez, secrétaire de la mairie.

A 4 h. 1/2 sur la place de l'Eglise, chants patriotiques avec accompagnement de fanfare, exécutés par un groupe des écoles communales.

A l'issue de l'exécution, distribution de gâteaux aux élèves des écoles de filles et de garçons ayant pris part à la revue et au cortège.

De 5 à 9 heures, sur la place de l'Eglise, exercices de gymnastique exécutés par la société l'Espérance, avec le bienveillant concours de la fanfare de Wasquehal, qui exécutera pendant la durée de ces exercices les plus beaux morceaux de son répertoire.

De 8 heures, sur la Grande-Place et place de l'Eglise, concert donné par la fanfare de Wasquehal, la Chorale, l'harmonie la Jeune France et les trompettes l'Espérance.

A 9 heures, sur la place de l'Eglise, grand bal public avec brillant orchestre. Illumination à giorno.

A 10 heures 1/2, près du Calvaire, grand et brillant feu d'artifice, par M. De Barre, artificier à Marq-en-Barœul (Nord).

Les édifices communaux seront pavoisés et illuminés.

N.B. — Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer leurs maisons.

La vérification des poids et mesures. — M. le vérificateur des poids et mesures se rendra, le mercredi 10, jeudi 11 juillet, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, et vendredi 12, de 10 heures à midi, pour la vérification des poids et mesures.

Mercredi matin, M. le vérificateur occupera des usines, sans exception, dans l'après-midi il recevra les commerçants du quartier du Noir Bonnet, jeudi et vendredi, les autres habitants de la commune et du Bourg.

Watrelos. — Forcés d'émigrer. — Le nommé Dellaverme Jacques, âgé de 62 ans demeurant au Sartel à Watrelos, s'est vu dresser procès-verbal pour ivresse. Jacques Dellaverme n'est qu'un pauvre homme d'un dévouement et d'une bonté que l'on ne saurait trop louer.

Vol d'un pantalon. — Le nommé Alphonse Otramaux, menuisier, âgé de 24 ans demeurant à Roubaix, a profité de l'absence du nommé Lalou, jardinier au Sapin-Vert pour lui dérober un pantalon, après avoir brisé la fenêtre pour pénétrer chez ce dernier.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Bataille de Femmes. — La nommée Marie Duprez, âgée de 33 ans, demeurant au "Petit Tournai", a été gravement battue dans la journée d'hier, par les nommées Ida Dhaes, âgée de 27 ans et Sophie Rassion, âgée de 33 ans. Ces dernières qui sont les voisines de Marie Duprez, ont tellement frappé et déchiré celle-ci que ses vêtements n'étaient plus que lambeaux et son corps qu'une plaie.

Le docteur Lepail lui a donné les soins que nécessait son état. Procès-verbal a été dressé contre ses rivales.

Fraude. — Le sous-brigadier Jules Duprez et le préposé douanier Agnès François, du poste de la place de Watrelos, étant de service dans la nuit de mardi à mercredi, ont arrêté vers minuit, le nom-

mé Charles Six, âgé de 15 ans, teinturier, demeurant aux Voies, à Tourcoing, il était porteur de 18 kilogrammes d'allumettes au nombre de 90 000, d'une valeur de 90 francs.

Infraction à un arrêté d'expulsion. — Léonard Crahbe, âgé de 24 ans, journalier a été arrêté hier à 10 h. 1/2, au Sapin-Vert pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Objet trouvé. — Une jeune fille a trouvé un chapeau mou noir, en parcourant la rue Faidherbe dans la nuit de dimanche à lundi. Le propriétaire de ce chapeau peut aller réclamer à M. Robert, commissaire de police, auquel il a été remis.

Concert d'aujourd'hui. — Ce soir aura lieu le concert que nous avons communiqué sur la place de Watrelos les sociétés l'Union des Trompettes et la société chorale l'Avenir.

Programme (première partie). — Chorale l'Avenir, 1. Drapeau tricolore; 2. Avenir et Liberté.

2e partie. — L'Union des trompettes; 1. Paracels, allegro militaire, grande fantaisie arrangée par H. Steux; 2. Jeanne de France, grande fantaisie arrangée par H. Steux; 3. Cadix, bled; 4. Bled; 5. Grande valse de concert arrangée par H. Steux.

Soliste: M. H. Bettermieux.

Men. — Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal d'Ham se réunira vendredi 12 juillet à 6 heures du soir. Ordre du jour : Réforme de l'impôt des prestations.

Croix. — Arrestation pour ivresse et infraction à un arrêté d'expulsion. — Charles Vanabbe a été arrêté pour ivresse et bris de clôture. Cet individu qui était ivre-mort, après avoir insulté le garde-barrière de l'Allumette a été reconduit sur une brouette qu'il a cassé, on doit réclamer un balladeuse pour le transporter au violon.

Une femme disparue. — Madame Berthe Pierre, née Deplanque Léonie-Marie est disparue de son domicile. On ne sait où elle est. Elle était vêtue d'un jupon bleu, elle porte des cheveux et des yeux bruns. Sa taille est de 1 mètre 65.

Pour la lutte. — Un catholique de chez Tiberghien dont on a oublié le nom, 1 franc, versé à la caisse du Parti.

Société coopérative. — Réouverture des ménages. — C'est samedi prochain 13 juillet que sera ouvert au public la Bourse coopérative, rue de Tournai, 18.

Bonne chance et à bientôt l'inauguration des autres bâtiments en construction.

TOURCOING LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE et ces